



# VIDE GRENIER DE LAGRAULIERE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION

## LAGRAUL'BOUGE

Samedi 25 Juillet 2026 de 8h à 17h

Lagraulière  
Route des Barrières  
Rue Hortense Martin  
Rue des écoles

Chers participants,

L'association **Lagraul'Bouge** est heureuse de vous accueillir à son prochain vide grenier, organisé dans le cadre de la Fête de l'été de Lagraulière, en collaboration avec la municipalité de Lagraulière et ses commerçants.

Votre participation à cet événement implique une inscription avant le **Samedi 18 juillet 2026**.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Quelques jours avant la manifestation, vous recevrez par mail votre numéro de stand ainsi que les dernières instructions pour le bon déroulement du vide grenier.

Votre installation pourra se faire à partir de 7h.

S'agissant d'un vide grenier, nous vous rappelons qu'aucun matériel ne sera mis à votre disposition.

Pensez à vous équiper (table, chaise, parasol...).

Animations et restauration possibles sur place.

L'équipe **Lagraul'Bouge**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Art 1 : Préambule

Le présent règlement intérieur a pour objet d'encadrer les activités des exposants qui, le jour du vide grenier, souhaitent faire l'objet d'une exposition, sur un espace tel que défini à l'article 2.

Compte tenu du contexte évolutif, l'association **LAGRAUL'BOUGE** est soumise aux consignes sanitaires gouvernementales.

### Art 2 : Date et lieu

L'Association **LAGRAUL'BOUGE** organise un vide grenier dans les rues de Lagraulière, le samedi 25 Juillet 2026 de 8h à 17h. Cette manifestation se tiendra avec l'accord des autorités compétentes et selon le respect de la législation en vigueur.

### **Art 3 : Exposants**

Le vide-grenier est ouvert aux particuliers, aux associations (loi 1901) vendant des objets personnels et d'occasion de la vente au déballage.

Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs qui s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et conformité des biens.

La vente de produits alimentaires, d'animaux vivants, d'armes en état de fonctionner, de copies de CD ou de DVD et de tout produit illicite y est interdite.

L'étiquetage des objets et marchandises exposés est **obligatoire** selon la réglementation en vigueur.

La restauration sur place et la vente de boissons sont exclusivement réservées aux commerçants et associations de Lagraulière.

### **Art 4 : Tarification**

Le prix de l'emplacement est fixé à 3€ le mètre (minimum 2 mètres)

L'annulation ne pourra s'effectuer que jusqu'au 18 juillet 2026 ; passée cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

### **Art 5 : Modalités d'inscription**

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet composé de :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli.
- Le paiement correspondant à la réservation à l'ordre de **LAGRAUL'BOUGE**

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

### **Art 6 : Identité de l'exposant**

Chaque participant devra se soumettre aux éventuels contrôles des services de police ou de gendarmerie, des services fiscaux et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et pouvoir justifier de son identité.

L'exposant inscrit ne pourra céder son emplacement à une autre personne sans l'accord des organisateurs, sous peine d'exclusion.

Il reconnaît être à jour de son assurance responsabilité civile.

### **Art 7 : Exposants mineurs**

Pour les exposants mineurs, l'inscription doit être obligatoirement réalisée par les parents ou l'adulte responsable. Les enfants de plus de 12 ans devront avoir une autorisation parentale pour tenir un stand seul.

Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte pour la tenue du stand, pendant toute la durée de la manifestation.



# VIDE GRENIER DE LAGRAULIERE

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION

## LAGRAUL'BOUGE

Samedi 25 Juillet 2026 de 8h à 17h

### Bulletin d'inscription-Attestation

(Personne Physique (PARTICULIER))

Je soussigné(e),

Nom:.....Prénom.....

Né(e) le .....à Département:.....Ville.....

Adresse:.....

CP.....Ville.....

Tél.....Email.....

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

N° immatriculation de mon véhicule.....

Je loue un emplacement de.....mètre à **3€ le mètre** (minimum 2 mètres)  
soit un total de .....€

#### DECLARE SUR L'HONNEUR:

-De ne pas être commerçant(e)

-De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-9 du code de commerce)

-De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

(Article R 321-9 du code pénal)

-Accepte pleinement et entièrement le règlement intérieur ci -après

-Accepte qu'aucun remboursement d'emplacement ne sera effectué, le vide grenier aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques

Fait à .....le.....

Signature suivie de la mention  
"Lu et approuvé"

**ATTESTATION A RETOURNER accompagnée de son règlement pour être validée avant le 18 juillet 2026** : LAGRAUL'BOUGE 1 place de la mairie 19700 LAGRAULIERE

Pour toute question relative à l'organisation : 06 83 33 14 48 ou lagraulboug@gmail.com